



Thales Air Systems

Fleury

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO FILOR

Fleury-Orléans



Rattrapage prime d'ancienneté:

Que disent les dispositions sociales Thales du 22/11/2006 pour la prime d'ancienneté

...« A ce titre, il est convenu en premier lieu que les salariés « Mensuels » des entreprises actuelles du groupe relèvent des dispositions de la convention collective de la métallurgie de la région parisienne, sauf dispositions plus favorables de la convention collective de branche territorialement applicable »...

Notre action CFDT:

En réunion des délégués du personnel du 15 juin 2017, 22 Aout 2017 et du 02 Novembre 2017, les élus CFDT ont demandé un **rattrapage sur la prime d'ancienneté sachant que la convention collective de la métallurgie du Loiret est plus favorable** de celle de la région parisienne.

L'analyse de la CFDT montre un écart croissant depuis 2015 entre les deux conventions sur la base de la prime d'ancienneté.

Nos simulations montrent que les sommes à rattraper sur 3 ans ne sont pas négligeables comme vous pourrez vous en rendre compte dans votre prochain bulletin de salaire.



Le résultat:

La CFDT du site se félicite d'avoir obtenu, par la négociation, ce rattrapage de salaire pour tous les salariés concernés.

En effet, sur votre prochain bulletin de salaire, vous verrez une modification de la « base prime d'ancienneté », et un code 129 correspondant à une régularisation sur une période de 3 ans.

La **CFDT** se mobilise aussi sur les salaires mini, qui seraient inférieurs au Taux Garanti Annuel +15%. Venez nous rencontrer afin de vérifier si votre salaire de base tient compte de cette mesure négociée, chaque année, en NAO.

S'engager pour chacun, Agir pour Tous
Consultez notre site :<http://www.cfdt-thales.com>

